



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	AFTERWORK la soirée du mixte Poncinois
N° de dossier Poona :	2405324
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton club Ponc'Ain
Lieu de la compétition :	Salle Omnisports Guy Drut 2 Chemin des, Les Terres D'Ain, 01450 Poncin

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Le niveau géographique de la compétition est :

2) La compétition se déroule du : au

3) Dans : salle(s) et sur terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de à

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

		MIX OUI		
----------------------	----------------------	--------------------------------------	----------------------	----------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Les MIX ce joueront le jeudi 05/06/2025

9) Chaque joueur peut participer à maximum : discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

Le nombre maximum de joueurs sera de pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 2 -Date de paiement	
Critère 3 - Meilleur CPPH	
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)	
adresse mail :	baudry.maxime01@orange.fr com/bad.poncin@gmail.com
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=30356
adresse postale :	
15) Le joueur devra être licencié	à la date du tirage au sort
16) Les droits d'engagement sont de :	
1 tableau	12
2 tableaux	
3 tableaux	
Par équipes	
17) Le paiement se fera	individuellement ou par club ou par comité
18) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	2/6/25
La confection des tableaux sera effectuée le :	3/6/25
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'un participant, la paire peut être remplacée par une paire inscrite et figurant sur liste d'attente dans l'ordre de celle-ci.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume N sera

Le volant de référence plume des autres niveau sera

Le volant de référence plastique sera

Babolat 2
RSL DTL 81
Yonex Mavis 20

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes de prise de contact avec le

terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

30) Les feuilles des matchs	ne seront pas imprimées.Des ardoises ou feuilles de brouillons seront a disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur la tablette à disposition.
-----------------------------	---

--

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute

--

- 32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

L'échéancier est à titre indicatif, il peut être modifié à tout moment par les responsables du tournoi.

Un joueur ne peut donc pas quitter le gymnase sans en avertir le Juge-Arbitre ou le GEO.